

Découvrez nos
packs de
partenariat pour
l'année 2026

Une question ?
contact@sfcp-ch.fr
+33 1 46 60 89 40

OFFRE DE PARTENARIAT

2026

QUI SOMMES-NOUS ?

La Société Française de Chirurgie Pariétale, Club Hernie (SFCP-CH), fondée en 2021, est une société savante dédiée à promouvoir l'apprentissage et l'exercice de la chirurgie pariétale en France. Sous l'impulsion du Club Hernie, ses membres fondateurs se sont donnés pour mission de favoriser l'enseignement, l'expertise, la communication et le partage de connaissances dans le champ de la chirurgie pariétale.

Soutenez la SFCP-CH en devenant partenaire de notre association



PARTENARIAT OR

Vous contribuez au
développement de la SFCP-CH
à hauteur de :
15 000€ par an



PARTENARIAT ARGENT

Vous contribuez au
développement de la SFCP-CH
à hauteur de :
9 000€ par an



PARTENARIAT BRONZE

Vous contribuez au
développement de la SFCP-CH
à hauteur de :
4 000€ par an

Retrouvez le descriptif des packs sur la page suivante.

PARTENARIAT OR



- 1. Visibilité sur le site de la SFCP-CH — section or :**
 - a. Affichage de votre logo avec un lien vers l'URL de votre choix sur la page d'accueil
 - b. Affichage de votre logo, un texte descriptif court avec un lien vers l'URL de votre choix sur la page dédiée aux partenaires
- 2. Visibilité sur la newsletter :**
 - a. Inclusion de votre logo en bas des newsletters mensuelles
- 3. Enquête auprès des adhérents de la newsletter SFCP-CH :**
 - a. Accès aux adhérents de la newsletter SFCP-CH par l'envoi d'une enquête ne donnant lieu à aucune rémunération individuelle (sous réserve de l'approbation du contenu de l'enquête par la commission scientifique)
- 4. Mise en avant de vos événements pédagogiques et formations sur le site de la SFCP-CH :**
 - a. Mise en ligne sur le site de la SFCP-CH d'informations et de liens d'inscription pour vos événements pédagogiques (sous réserve de l'approbation du caractère éducatif par la commission pédagogique). Limité à 5 événements par an. À noter que la publicité de tout produit ne sera pas possible
- 5. Consultation concernant une question relative au domaine de la hernie :**
 - a. Possibilité de demander aux membres de la commission scientifique ou pédagogique leur expertise pour un sujet technique relatif au domaine de la hernie. Le retour peut se faire de façon écrite ou orale (à travers une visio par exemple)
- 6. Endorsement SFCP-CH :**
 - a. Labellisation (endorsement) par la SFCP-CH de vos formations après validation par la commission pédagogique. Les formations labellisées feront l'objet d'un certificat de reconnaissance délivré par la SFCP-CH
- 7. Accès espace adhérents SFCP-CH :**
 - a. Accès à l'espace adhérent pour 5 collaborateurs de votre choix et inscription à la mailing list
- 8. Mise en avant de vos événements pédagogiques et formations sur la newsletter :**
 - a. Mise en page dans la newsletter SFCP-CH d'informations et de liens d'inscription pour vos événements pédagogiques (sous réserve de l'approbation du caractère éducatif par la commission pédagogique). Limité à une newsletter par an. À noter que la publicité de tout produit ne sera pas possible
- 9. Accès aux cas cliniques :**
 - a. Accès aux cas cliniques et RCP sur demande (dans la limite de 5 collaborateurs)
- 10. Visibilité en ligne avec 3 publications (LinkedIn et/ou newsletter)**

PARTENARIAT ARGENT



- 1. Visibilité sur le site de la SFCP-CH — section argent :**
 - a. Affichage de votre logo avec un lien vers l'URL de votre choix sur la page d'accueil
 - b. Affichage de votre logo, un texte descriptif court avec un lien vers l'URL de votre choix sur la page dédiée aux partenaires
- 2. Visibilité sur la newsletter :**
 - a. Inclusion votre logo en bas des newsletters mensuelles
- 3. Mise en avant de vos événements pédagogiques et formations sur le site de la SFCP-CH :**
 - a. Mise en ligne sur le site de la SFCP-CH d'informations et de liens d'inscription pour vos événements pédagogiques (sous réserve de l'approbation du caractère éducatif par la commission pédagogique). Limité à 3 événements par an. À noter que la publicité de tout produit ne sera pas possible
- 4. Endorsement SFCP-CH :**
 - a. Labellisation (endorsement) par la SFCP-CH de vos formations après validation par la commission pédagogique. Les formations labellisées feront l'objet d'un certificat de reconnaissance délivré par la SFCP-CH
- 5. Mise en avant de vos événements pédagogiques et formations sur la newsletter :**
 - a. Mise en page dans la newsletter SFCP-CH d'informations et de liens d'inscription pour vos événements pédagogiques (sous réserve de l'approbation du caractère éducatif par la commission pédagogique). Limité à une newsletter par an. À noter que la publicité de tout produit ne sera pas possible
- 6. Accès aux cas cliniques :**
 - a. Accès aux cas cliniques et RCP sur demande (dans la limite de 5 collaborateurs)
- 7. Visibilité en ligne avec 1 publication (LinkedIn ou newsletter)**

PARTENARIAT BRONZE



- 1. Visibilité sur le site de la SFCP-CH — section bronze :**
 - a. Affichage de votre logo avec un lien vers l'URL de votre choix sur la page d'accueil
 - b. Affichage de votre logo, un texte descriptif court avec un lien vers l'URL de votre choix sur la page dédiée aux partenaires
- 2. Accès espace adhérents SFCP-CH :**
 - a. Accès à l'espace adhérent pour 2 collaborateurs de votre choix et inscription à la mailing list



Merci !